

N/REF : 25/02/2026 9H12 C:000053 I:02467
V/REF : AC/C40892
V/Appel du Mercredi 25/02/2026 a 9H12

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. XGR
IMMEUBLE : X GRALL -XGR
1-4, RUE XAVIER GRALL
.
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEIC

Rennes, le 26 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : 4 RUE XAVIER GRALL - PARTIES COMMUNES
MOTIF : FUI TE EN PARTIES COMMUNES AU NIVEAU DU PLAFONNIER
Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FUI TE REPÉRÉE AU PLAFONNIER
TENTATIVE D'ACCES AU LOGEMENT 11
LOCATAIRES ABSENTS
APPEL AU GESTIONNAIRE SANS RÉPONSE
INTERVENTION A REPROGRAMMER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LGESTION Email envoyé le 25/02/26 a 15H10 vbriens@aiguillon.com

BONJOUR, MERCI DE NOUS FOURNIR LES COORDONNÉES DU LOGEMENT 11 POUR
POURSUIVRE LA RECHERCHE DE FUI TE SVP.
FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 25/02/26 A 15:12 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrit us (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL013-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PC	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.